



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour le présent, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 18 janvier 2022, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement numéro RD-101 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Conformément à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L71886) :

1. Un avis de motion sera après dépôt de règlement est été déposée à la séance du 18 janvier 2022 concernant l'adoption du Règlement numéro RD-101 établissant un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
2. Le code d'éthique et de déontologie sera soumis comme suit :

Énoncer les principales valeurs de la municipalité :

- Intégrité des membres du conseil
- Honneur accordé aux fonctions de membres du conseil
- Présence dans la communauté de l'édifice public
- Respect et courtoisie envers les autres membres du conseil de la municipalité, les employés de l'édifice et les citoyens
- Loyauté envers la Municipalité
- Recherche de l'équité

Énoncer les règles déontologiques qui doivent guider le conduite d'un personnel à titre de membre du conseil, d'un conseil ou d'une commission de la municipalité ou, en ce qui est de membres du conseil de la municipalité, d'un autre organisme.

Établir les mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicatives.

3. L'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le 22 février 2022 à 19h en vidéoconférence.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité ou sur demande au bureau municipal situé au 91 rue Principale, Saint-Jacques-le-Mineur.

Déposé à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 20 janvier 2022.

Je, soussignée, Isabelle Ancelet, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie sous mon sceau et mon nom que l'avis public ci-dessus est exact et conforme à une copie à chacun des endroits indiqués par le Code municipal entre 1908 et 1969, le 28 janvier 2022.

Isabelle Ancelet
Directrice générale et secrétaire-trésorière